

ACTU NEWS ANTIVIRUS, ANTISPAM, CYBER CRIMINALITÉS

Top 20 Online Scanner - janvier 2008

Le monde des virus informatiques ne connaît pas de répit et encore moins de fêtes de fin d'année. Les statistiques de janvier des programmes malicieux et potentiellement dangereux témoignent d'une activité soutenue semblable aux mois précédents.

Les trojan-dialers mènent toujours la course et pour le deuxième mois consécutif, Dialer.yz occupe la première place. Le très inattendu Trojan-Clicker.Win32.Small.kj, apparu en mars 2006, s'empare de la deuxième place.

La propagation du virus Virut continue de captiver notre attention. Sa variante principale et la plus répandue ? virus.av - tient bon parmi les trois premiers. Les variantes .q et .p, présentes au mois de décembre ont laissé la place à la variante .n.

Les programmes d'affichage de publicité BHO (Browser Helper Object) ne sont plus que deux au lieu de trois en décembre. Cela n'a par ailleurs en rien influencé la situation du chef de file Trojan.Win32.BHO.abo qui se maintient en cinquième position.

.../...

Tendances

Dans le classement sont apparus 9 programmes malfaisants et potentiellement dangereux : Trojan-Clicker.Win32.Small.kj, Trojan-Downloader.Win32.Small.hlr, Virus.Win32.Virut.n, Trojan-Downloader.Win32.Bagle.hj, Trojan-Dropper.Win32.Agent.dgo, Trojan.Win32.BHO.agz, Trojan-Downloader.Win32.Bagle.hk, Trojan-Downloader.Win32.Bagle.hi, not-a-virus:PSWTool.Win32.Messen.g.

En hausse dans le classement : Trojan.Win32.Inject.mt, Trojan-Spy.Win32.Ardamax.n, not-a-virus:Monitor.Win32.Perflogger.cb.

En baisse dans le classement : Virus.Win32.Virut.av, Email-Worm.Win32.Brontok.q, not-a-virus:PSWTool.Win32.RAS.a, not-a-virus:Monitor.Win32.Perflogger.ca, not-a-virus:Monitor.Win32.Perflogger.ad.

Sont revenus dans le classement : Worm.Win32.Autolt.c.

<http://www.kaspersky.com/fr/news?id=207217059>

Copyright : fred - 2008-04-14 22:55:49

Creative Commons Deed

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.5

Vous êtes libres :

- * de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original.

Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Pas de Modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

* A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.

* Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)

Ceci est le Résumé Explicatif du Code Juridique (la version intégrale du contrat).

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/>